Justificatif généré le 17/10/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 17/10/2023
Département : (77) Seine-et-Marne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/700699
N° d'annonce : 700699

ARPEGE

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 €

Siège social :
37, rue Gustave Eiffel 77220 GRETZ-ARMAINVILLIERS

919 844 985 R.C.S. Melun

Par décisions du 9 octobre 2023, l'Assemblée Générale a décidé de :

– Transférer le siège social du 37, Rue Gustave Eiffel 77220 Gretz-Armainvilliers au 11, Rue de l'abreuvoir 77220 TOURNAN EN BRIE, à compter de ce jour.

– de modifier l'objet social de la société qui sera désormais :

o Tout travaux d'installation électrique, téléphonique, informatique et l'installation de coffrets de chantier, et de cages de Faraday, et plus généralement de tous systèmes de câblage, en France ou à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers,

o Achat, revente et location de tout matériel nécessaire à la réalisation des prestations liées à ces travaux.

Le reste des articles demeurent inchangés.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au RCS de Melun en cours.

Pour avis

Le Président

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeORwQ4Qm
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeORwQ4Qm

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)